



2022

RAPPORT ANNUEL



**Association des Sœurs
Carmélites de la Charité
Vedruna**

CENTRE KEKELI

143, Rue Atigan Gomé- Hanoukopé

Tél. : 90-31-34-81

B.P : 3053 Lomé, Email :

kekelicentre@gmail.com

www.centrekekeli.net

SOMMAIRE

- A PROPOS DU CENTRE KEKELI..... 2**

- I- NOS BENEFICIAIRES..... 4**

- II- LES GRANDS MOMENTS EN 2022..... 10**

- III- ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION..... 11**

- IV- PARTENARIAT / RÉSEAUTAGE..... 17**

- V- RENFORCEMENT DES CAPACITES..... 17**

- VI- VISIBILITÉ..... 18**

- VII- DIFFICULTÉS ET DÉFIS 18**

A PROPOS DU CENTRE KEKELI

Nos Initiatrices



Le Centre KEKELI, une lumière pour les enfants en difficulté au Togo, est créé à l'initiative des sœurs Carmélites de la Charité de Vedruna (CCV).

La Congrégation CCV a été créée en 1826 à Vic, Barcelone (Espagne). Elle travaille dans plus de 25 pays d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. En Afrique depuis 1957, année de la création de la première communauté en RDC, elle est présente dans 4 pays: Togo, Gabon, Guinée Equatoriale, et République Démocratique du Congo (RDC). Dans tous ces pays, elle a mis en œuvre des projets de protection de l'enfant, de développement local, éducatifs, sanitaires, d'installation de réfugiés et immigrés dans des camps tenus par le HCR ; JRS sans oublier leur rapatriement dans leurs pays d'origine. Un volet qui est aussi très développé ces dernières années est l'engagement dans des structures qui luttent pour la Justice et la Paix.

Leur présence au Togo date du 18 septembre 2004. Le 1er décembre 2006, la congrégation a eu l'agrément au Togo comme association Carmélites de la Charité Vedruna (CCV) de droit togolais avec un récépissé N°1234/MAT-SG-DAPOC-DOCA 1/12/06.

Le 20 novembre 2006, avec l'appui de Plan Togo, la congrégation a inauguré le Centre KEKELI pour la mise en œuvre des programmes et projets de

Vision

En 2024, le centre KEKELI, un centre national de référence en matière de prise en charge des enfants victimes de violences et abus sexuels avec une équipe pluridisciplinaire, multiculturelle, compétente et permanente collaborant de façon plus effective avec les institutions étatiques, non étatiques et confessionnelles.

Mission

Accompagner, servir, défendre les droits des enfants

Valeurs

- Annoncer et défendre la vie là où elle est menacée.
- Tout par amour, rien par force.
- Un travail en équipe avec joie dans un esprit de familiale.

Nos Objectifs

D'une manière spécifique, il s'agit de :

- ✎ Renforcer la prévention de toutes sortes d'abus/maltraitances à l'égard des enfants en particulier les pires formes du travail des enfants et les violences et abus sexuels des enfants auprès de la population infantile et adulte du Togo
- ✎ Offrir la prise en charge/accompagnement holistique des enfants victimes de violences et abus sexuels (EvVAS) des régions de Lomé commune et maritime, des enfants travailleurs (ET) et/ou victimes de mobilités (EvM) au marché Hanoukopé, des enfants victimes de traite transfrontalière(EvTT) et des enfants à risque
- ✎ Renforcer les partenariats techniques, financiers et sociaux, notre implication dans les réseaux en vue des actions de plaidoyer en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que notre visibilité

Notre équipe

Les activités du centre sont réalisées grâce aux efforts d'une équipe pluridisciplinaire constituée de :

- ✎ Psychologues,
- ✎ Educateurs, éducatrice spécialisées ;
- ✎ Infirmière,
- ✎ Gestionnaire de projet,
- ✎ Comptable,
- ✎ Assistants sociaux,
- ✎ Juristes,
- ✎ animateurs
- ✎ Intendante
- ✎ Maman



I- NOS BENEFICIAIRES

Prise en charge/accompagnement et réinsertion

Nouveaux bénéficiaires	Première écoute		Hébergement à la Maison d'accueil		Soins de santé		Soins psychologiques		Soutien juridique		Réintégration familiale		Réinsertion scolaire/forma-tion	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
EvVAS	102	03	12	00	88	02	98	02	96	02	12	00	00	00
ET	12	02	06	00	01	01	12	02	07	01	06	00	02	00
EvTT	19	01	08	00	00	00	08	00	04	00	08	00	06	00
HC	10	00	00	00	05	00	05	00	00	00	00	00	00	00
TOTAL	143	06	26	00	94	3	123	04	107	03	26	00	08	00

La prévention des violences et Maltraitances

Bénéficiaires	Femmes	Hommes	Total
Les enfants de 3 à 4 ans qui ont bénéficié d'activités pour encourager leurs enfants	52	55	107
Réunion des parents d'élèves de l'animation	66	14	80
Club Solidaire (Protection de l'enfance)	19	17	36
Bibliothèque (enfants)	55	43	98
Alphabétisation des adultes	14	01	15
PPEE dans les écoles (enseignants)	05	14	19
PPEE dans les écoles (étudiants)	101	92	193
Vacances utiles (enfance)	94	56	150
Vacances utiles (jeunes volontaires et agents locaux)	12	18	30
Programme AGR	338	52	390
Campagnes de sensibilisation de masse et émissions de radio	Environ 1000 personnes		

II- LES GRANDS MOMENTS EN 2022

• Visite de la Représentante Résidente de plan international Togo au Centre KEKELI

Au lendemain de la soirée de Gala qui s'est déroulé en Décembre 2021, la Représentante Résidente de Plan International Togo Mme Awa Faly Ba a effectué une visite au Centre Kekeli le vendredi 14 janvier 2022. L'objectif est de mener des échanges techniques avec les responsables du centre afin de parvenir à la signature d'un partenariat. Après les échanges, s'en est suivi une visite guidée des différentes unités du centre pour toucher du doigt le travail qui se fait pour la protection des enfants à KEKELI.



• Audience au Ministère du Développement à la Base de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes



La question de l'autonomisation des femmes de hanoukopé et des quartiers environnants était au menu de l'audience accordée par Madame Myriam DOSSOU d'ALMEIDA, le Ministre du Développement à la Base de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes aux responsables du Centre Kekeli le vendredi 8 Juillet 2022 à Lomé. C'était un déplacement au siège du ministère du développement à la base qui avait tout son sens, vu la priorité du centre, celui de venir au secours des femmes vulnérables et des jeunes filles mères sans soutien dans la zone de Hanoukopé.

• Audience au Ministère de l'action sociale.



Mme. Adjovi Lolonyo APEDOH-ANAKOMA, Ministre de l'action Sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, a accordé ce vendredi aux responsables du Centre Kekeli. Ce fut une opportunité pour les responsables du centre KEKELI de poser une doléance majeure, celle de l'agrandissement de la capacité d'accueil de sa maison de transit pour une meilleure prise en charge des enfants victimes. Considéré comme un centre de référence, elle a réitéré son engagement à

toujours accompagner le centre dans ses activités à travers les différentes directions affiliées au ministère de l'action sociale comme la Direction Générale de la Protection de l'Enfant (DGPE), la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non formelle(DAENF), etc.

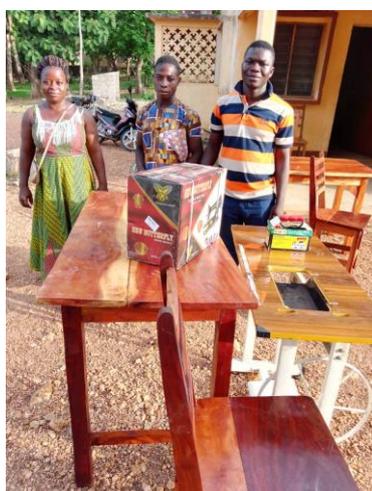
III- ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION

1- Accompagner et prendre en charge les enfants victimes de violences et abus sexuelles (EvVAS)

L'une des actions Majeures du Centre KEKELI est l'accompagnement des survivant(es) de violences. Dans ce cadre, il offre une assistance holistique aux enfants victimes de violences et abus sexuelles (EvVAS), de traite transfrontalière (EvTT), et d'exploitation par le travail (ET). Deux cadres de travail permettent de venir en aide à ces enfants, la maison de transit et le centre Jour avec l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. La maison de transit permet de cadre pour l'accompagnement des EvVAS et le centre jour pour les enfants ET et EVTT. Le kit d'accompagnement est constitué d'une Prise en charge psychomédicale, d'une assistance juridique, d'un accompagnement sociale et éducatif.

Sur le plan social : 104 EvVAS dont 102 filles et 02 garçons, 14 ET dont 12 filles et 2 garçons, 20 EvTT dont 19 filles et 01 garçon et 10 hors cibles ont été accueillis. Des recherches familiales ont été effectuées pour 40 enfants dont 11 ET, 17 EvVAS et 12 EvTT et 13 recherches de domicile pour 1 ET et 12 EvVAS

- 03 ET, 05 EvVAS et 01 EvTT ont bénéficié des frais de scolarité et petit déjeuner et autres
- 04 enquêtes sociales pour 01 ET et 03 EvVAS.
- Réintégration familiale de 26 nouvelles filles (12 EvVAS, 6 ET, 08 EvTT) hébergées, nourries et vêtues parmi lesquelles 05 médiations familiales ont été faites.
- 40 visites en familles ont été effectués pour 39 anciens cas dont 17 VAES, 06 ET, et 16 EvTT.
- 07 anciennes victimes (2VAES et 5 ET) et 7 nouvelles EvTT et 02 nouvelle ET ont bénéficié de l'Appui à la formation professionnelle à travers la prise en charge prenant en charge les couts de l'apprentissage.
- 12 anciennes victimes (9 EvTT et 3 VAES) filles ont reçu du matériel de travail (machine ou autres) et un appui financier pour l'installation. et 2 anciennes victimes EvTT ont reçu des séchoirs et des lave têtes pour leur installation en coiffure.
- 36 filles victimes ont bénéficié d'une formation de trois jours sur l'empowerment et la santé sexuelle



Sur le plan médical Les enfants victimes d'abus et exploitation sexuels et les enfants travailleurs ont bénéficié des premiers soins d'hygiène et soins médicaux nécessaires, le bilan de santé et le suivi médical. Des suivis médicaux ont été fait et continu d'être effectué pour s'assurer de la réhabilitation totale des enfants. Par ailleurs des certificats d'expertises médicales des victimes de VAES ont été également établis afin de déclencher la poursuite judiciaire.

- **97 filles et 02 garçons, 18 anciens VAES et 03 ancien EvTT 3 anciens ET et 02 nouveaux** ont été assisté à travers ; 2 anciens cas et 5 nouveaux cas HC
- Des consultations **pour 90 VAES nouveaux et 10 anciens 03 EvTT 02 et 02 HC ;**
- Des bilans de santé **pour 85 VAES ;**
- Des achats de produits **pour 80 nouveaux, 09 anciens VAES et 04 ET; 06 HC**
- **22 Suivis journaliers** à 07 enfants VAES hébergés,
- **L'établissement de 62 certificats** d'expertises médicales
- **15 séances de conseils et de rappels de règles d'hygiène** pour les filles hébergées à la maison de transit.

Sur le plan psychologique, Les enfants victimes d'abus et exploitation sexuels (VAES) et les enfants travailleurs (ET) et les enfants victimes de traite transfrontalière (EvTT) ont bénéficié des consultations psychologiques, des diagnostics et des psychothérapies et suivis individuelles de soutien afin de faciliter leur réhabilitation.

- **100 EvVAS + 03 anciennes** ont bénéficié de 150 séances de consultations psychologiques.
- **14 ET et 08 EvTT** ont bénéficié de 34 **séances** de consultations psychologiques.
- **46 parents/tuteurs d'EvVAS (20 femmes et 13 hommes)** ont bénéficié de **58 séances de consultations psychologiques.**
- **05 enfants HC et 02 AHC (02 femmes)** ont bénéficié de **18 séances** de consultations psychologiques.

Au total 148 suivis ont été effectué pour les nouveaux cas et **48 suivis ont été effectué** pour les anciens cas

- 68 EvVAS nouvelles) ont bénéficié de **50 suivis psychologiques.**
- 03 nouvelles ET ont bénéficié de **12 suivis psychologiques.**
- 04 AHC nouvelles) (2 femmes) ont bénéficié de **15 suivis psychologiques.**
- **22 EvVAS anciennes ont bénéficié de 35** suivis dont 01 en famille
- **04 ancienne EvTT** a bénéficié de 05 suivis.
- **07 anciennes ET a bénéficié de 10 suivis psychologiques**
- **12 groupes de parole** animés avec les enfants de la MAT
- 08 EvVAS (anciennes) en réinsertion professionnelle ont bénéficié de 12 suivis dont 01 en famille.

Sur le plan éducatif, les éducateurs ont mené diverses activités pour accompagner les enfants scolarisés et ceux non scolarisés. Les enfants ont bénéficié de séances d'abécédaires, d'activités manuelles, des jeux éducatifs des suivis scolaires et des visites à domiciles pour 24 ET, 35 EvTT 44 EvVAS

78 Visite à domicile à 24 ET ; 20 EVTT, 19 EvVAS

114 Suivi scolaires à 10 ET ; 06 EVTT ; 32 EvVAS ; 07 visite en atelier pour 06 enfants en ateliers

11 filles hébergés ont bénéficié de

81 séances d'abécédaire

48 séances d'activités manuelles

71 séances de jeux



Sur le plan juridique, Le juriste du centre a appuyé les victimes et leur famille pour les instructions judiciaires des victimes en accompagnant et en suivant les victimes et leur famille lors des convocations et des dépositions pour l'écoute au commissariat ou à la justice. Les victimes ont également bénéficié des démarches pour l'obtention des ordonnances de placement, des dépôts d'expertise et d'orientation pour porter plaintes. **147 enfants ont bénéficié d'un accompagnement juridique** dont 98 nouveaux cas et 36 anciens cas de VAS, 08 nouveaux cas de ET 04 nouveaux cas et 1 anciens cas de EvTT

84 parents ont porté plainte sur les 98 nouveaux cas de VAES appuyés

- 03 mineurs et 10 majeurs auteurs de VAS ont été arrêtés et relâchés
- **19 mineurs et 32 majeurs** auteurs de VAS sont **en détention provisoire ou en prison**
- **28 dossiers médico-légaux** déposés auprès des Officiers de Police et Gendarmeries
- **25 dossiers appuyés auprès des tribunaux** : 19 nouveaux cas et 06 anciens
- **21 anciens dossiers ont été suivis** auprès des tribunaux
- **19 nouveaux dossiers ont été suivis** dans les gendarmeries, commissariats et brigade pour mineurs
- **29 ordonnances de placement** provisoire ont été établies pour 17 VAS et 04 ET et 08 EvTT ayant bénéficié d'un hébergement
- 9 enfants VAS dont : **07 ont bénéficié de jugements supplétifs et 02, de déclarations de naissance pour leurs bébés**

2- Prévenir toute forme de maltraitance et de violences à l'égard des enfants

La prévention des maltraitements constitue également une des actions phare du centre KEKELI pour protéger et promouvoir les droits et le bien-être des enfants. Plusieurs activités sont donc menées pour promouvoir la scolarisation (Animation des petits et bibliothèque) ; pour outiller les adultes, jeunes et enfants et pour renforcer la mobilisation communautaire. Il s'agit des activités d'IEC/CCC menées dans les écoles, dans les ateliers, et en milieu ouvert (au centre KEKELI). Ainsi les élèves, les apprentis, les enfants déscolarisés, les parents, les enseignants, les étudiants, les leaders communautaires sont outillés aux diverses thématiques liées à l'éducation et à la protection des enfants.

♣ Promouvoir la scolarisation des enfants

• L'animation avec les enfants de 3 à 4 ans

Cette activité a pour objectif de préparer les enfants à la scolarisation et à sensibiliser leurs parents sur l'importance de l'école, l'éducation et la protection des enfants.

107 enfants inscrits (52 filles et 55 garçons) ont poursuivi les activités d'éveil précoces. Les parents ont encore bénéficié de renforcement de capacités sur différents thèmes, lors de leur réunion. **En moyenne 97 enfants** participaient par séances aux activités. **112 séances ont donc été réalisées** avec pour activités majeures ; des chants, jeux (psychomotricité), gribouillage, coloriage, des notions d'hygiène, des bonnes pratiques de bienséances collectives. En plus **06 réunions des parents** d'enfants avec une **participation moyenne de 80 parents** ont permis aux parents d'approfondir leur connaissance de l'éducation et de la protection de l'enfant ainsi que de la communication intrafamiliale.



• La remise des kits scolaires

Pour appuyer les parents dans leur devoir, le Centre a procédé à la distribution des kits scolaires le vendredi 13 Septembre. **Au total 119 enfants accompagnés ont bénéficié de kits scolaires** composé de sac d'écolier, des cahiers, de livre de lecture et calcul, des stylos, des crayons, des crayons de couleurs, de gomme, d'ardoise, de règle, d'ensemble géométrique, des couvertures Kaki et plastiques, etc.



- **Bibliothèque pour enfants/adultes** (consultation et animation autour des livres, prêt des livres, célébration de la francophonie, du mois de l'environnement, etc.).

Les activités ordinaires de la bibliothèque se sont poursuivies avec les enfants du quartier. **98 enfants** dont (55 filles et 43 garçons) ont marqué de leur présence **42 séances de bibliothèque** et ont pu bénéficier de soutien à la lecture et de soutien scolaire. **La participation moyenne a été de 30 par séance.** Il y a principalement lors de ces séances, des **soutiens à la lecture** surtout pour les enfants du primaire, des séances de **lecture dirigée** avec ceux du secondaire, et aussi du **soutien scolaire** pour aider quelques enfants pour leurs exercices.



♣ **Outiller les enfants, les jeunes et les adultes à la protection de l'enfant**

- **Club des enfants solidaires (CES)**

Avec une **participation moyenne de 36 élèves** dont (19 filles et 17 Garçons), les activités du club scolaire se sont déroulées au sein de l'école saint Antoine de padoue. **Au total 11 séances ont été réalisées** à travers. **12 causeries éducatives** dont les thèmes discutés sont entre autre les violences en milieu scolaire, les TIC, le mariage forcé, l'adolescence, les bonnes manières de vie. VIH, MST, droit et genre, planification familiale/contraception, corps humain ; fabrication de collier de gestion des menstruations. **02 sketches. 02 Ciné forum** a été aussi réalisée sur la thématique des grossesses en milieu scolaire. **05 Séances de lecture** suivi de débats thématiques sont faites avec les enfants. En plus de ces séances **une sortie a été faite avec les enfants pour visiter la cascade de Womé.**



- **Programme de protection des enfants dans les écoles (PPEE)**

Les activités proprement dites de ce programme se sont tenues comme à l'accoutumée. Après la session de formation des enseignants qui s'est déroulée en décembre avec les écoles « CPL mon bonheur et CPL les émergents », **193 enfants** (101 filles et 92 garçons) ont bénéficié des causeries éducatives **durant 30 séances**. Les thèmes abordés sont, les droits-devoirs, l'estime de soi, l'adolescence, les violences sexuelles et l'Hygiène du corps. 83 jeunes apprentis dont 55 filles ont bénéficié de causeries sur les violences et abus sexuels



- **Programme de Vacances utiles (VU)**

Une session des vacances utiles a été réalisée pendant les congés de Pâques à Zanguera. **Au total 150 enfants âgés de 8 à 17ans** dont 94 filles et 56 garçons, **15 volontaires animateurs** dont 7 femmes et 08 hommes, et **15 acteurs locaux** dont 10 Hommes et 5 femmes ont été formés pendant 6 jours sur les violences et abus sexuels et l'autoprotection contre ces violences, les maltraitements, la traite, le trafic et l'exploitation par le travail, les procédures juridiques d'accompagnement des victimes. Au cours de cette activité, les enfants ont bénéficié **de deux ateliers pratiques** en perlage et décoration. **Au total 20 conférences causeries se sont réalisées avec les enfants.**



♣ **Renforcer la dynamique communautaire**

• L'alphabétisation des femmes

Le programme alphabétisation a continué avec les 15 inscrits avec une participation moyenne de 13 femmes. 4 femmes ont participé régulièrement aux activités et ont été évaluées. Elles ont pu acquérir et renforcer ainsi leur niveau de lecture, d'écriture et en écriture. 38 séances de cours ont été réalisées au total. Avec ces séances, on note une bonne maîtrise des opérations d'addition et soustraction, bonne maîtrise de la syllabation avec les consonnes et les voyelles.

• Programme d'éducation parentale (PEP) :



Des activités de formation et de causeries éducatives ont eu lieu dans le cadre de ce programme. Les différents intervenants du centre animé **6 causeries autour des différents thèmes** à savoir, le développement psychomoteur de l'enfant de la conception à l'âge de 12 ans, les pratiques d'éducation non violentes, les abus sexuels, les droits et devoirs, l'entretien de l'environnement, et les maladies liées à l'âge. **Les femmes ont bénéficié de formation pratique en fabrication de savon liquide et de petits biscuits pour d'éventuel AGR. Au total, 62 participants** dont 9 hommes ont assisté à aux séances qui se sont déroulées soit à Milédu ou au Centre KEKELI. Il s'agit des parents de l'animation des petits et des femmes du quartier.

• Programme AGR (activités génératrices de revenus) :

Les activités courantes d'AGR (les collectes de fonds auprès des bénéficiaires) se sont poursuivies avec les épargnes faites par les participants. Au total, Les 390 bénéficiaires dont 338 femmes et 52 hommes du programme AGR ont participé aux activités. Des cotisations et des retraits ont été faits.



• Célébration des journées

La journée du 08 Mars a mobilisé les femmes du quartier Hanoukopé (PEP, Alpha, AGR) autour du thème de la journée « *égalité aujourd'hui pour un avenir meilleur* ». Le thème du jour a été animé par la chargée de communication de l'UNFPA qui a travers un échange a permis aux participants de mieux comprendre la question de l'égalité. Au total la

journée a mobilisé 173 participants dont 167 femmes et 6 hommes. Des sketches et des chorégraphies ont également meublé la soirée.

S'agissant de la journée du 12 Juin une émission a été réalisée sur le thème de l'exploitation des enfants.

En ce qui concerne le 16 Juin une conférence a été organisée sur le thème « *charte africaine des droits et du bien-être des enfants et la justice juvénile* ». Il a été animée par un coopérant de l'IBCR spécialisée en justice juvénile. 10 acteurs communautaires invités se sont joints au personnel du Centre KEKELI dans la grande salle, pour assister à cette conférence qui s'est suivie d'un débat. Mis à part cette conférence, le centre a été sollicité pour une sensibilisation de masse dans un village d'Asahoun (Ando bedo) dans la préfecture de l'ave. Cette sensibilisation a mobilisé 121 enfants et 145 adultes et a porté sur « *les pratiques néfastes affectant les enfants : les violences sexuelles et leurs conséquences* ».

A l'occasion de la célébration du 11 Octobre, journée internationale de la jeune fille, deux (02) sensibilisations de masses ont été réalisées dans un établissement scolaire (Grand Enseignant) à Gbadago avec son annexe à Segbé. Environ 232 enfants dont 126 filles âgés de 10 à 17 ans ont pu assister à une causerie éducative sur « *le harcèlement en milieu scolaire et ses conséquences* ».



Le 20 novembre a été la dernière journée célébrée courant 2022. En somme, 111 enfants (44 garçons et 67 filles) issus du club des enfants solidaires et de la bibliothèque ont pris part à cette célébration. Le thème de la journée qui portait sur « *l'inclusion pour chaque enfant* » a été le sujet de la causerie

éducative à laquelle les enfants ont participé activement. En plus de la causerie, les enfants du club ont pu présenter deux sketches avec pour thème la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH, les IST et le droit des enfants.

IV- PARTENARIAT / RÉSEAUTAGE

La collaboration du Centre avec ses traditionnels partenaires techniques et sociaux tant gouvernementaux que non gouvernementaux s'est renforcée à travers la participation du Centre aux réunions externes et la réponse aux invitations des différents partenaires pour des échanges. Ainsi nous avons participé aux rencontres du comité de gestion du fonds d'assistance aux filles victimes de violences sexuelles (siégeant au GF2D) ; à une rencontre d'échange du réseau des structures d'accueil des enfants (RESAEV) au rencontre avec la ligne verte et aussi à une rencontre d'échange initié par l'UNFPA pour échanger avec les jeunes.

V- RENFORCEMENT DES CAPACITES



Une formation interne animée par un psychologue clinicien a été réalisée sur l'écoute et l'accompagnement des victimes. Cette formation a duré trois jours et a eu pour contenus, les violences et leurs conséquences, la notion de consentement de l'enfant dans la prise en charge, la communication verbale et non verbale dans l'écoute, les attitudes à tenir pour une écoute efficace etc. Outre cela les membres du centre ont bénéficié de deux dans le cadre de la coopération avec l'IBCR.

La première formation a porté sur la protection de l'enfant et la justice juvénile. Elle a été co-animée par les coopérants de l'IBCR au Togo.

Les membres du centre ont aussi bénéficié d'une journée de formation en présentiel donnée par le nouveau conseiller en gestion organisationnelle de l'IBCR sur la planification stratégique et aussi de trois modules de formation en ligne sur l'égalité de genre. Ces modules de formation portant sur la masculinité positive, l'égalité et l'équité genre dans les subventions, puis l'intégration du genre dans le cycle de vie d'un projet ont été animés au bénéfice de l'équipe par le conseiller en genre du bureau régional Afrique subsaharienne de l'IBCR.

Hormis les formations, les membres de l'équipe ont participé à deux formations externes. L'une a porté sur la prise en charge alternative et a été organisée par SOS village d'enfant Togo et l'autre sur la légitimité des OSC organisée par la Fédération des ONG du Togo.



VI- VISIBILITÉ



Deux 02 émissions radiophoniques ont été faites avec la radio Métropolys ainsi que les passages des spot radios. Deux interviews ont été accordées par le centre d'une part à SOS docteur dans le cadre de la journée des enfants innocents victimes d'agressions ; et d'autre part à l'agence togolaise de presse (ATOP) sur la question des violences sexuelles. Les activités de publication se sont poursuivies. Les portfolios, les photos et les articles ont été publiés sur les réseaux sociaux notamment Facebook.

VII- DIFFICULTÉS ET DÉFIS

Parlant de difficultés, deux difficultés majeures ont émaillé les activités dans leur réalisation. La première qui demeure toujours est celle relative à l'accompagnement juridique où bon nombre de parents retirent leurs plaintes. Ce retrait de plainte entraîne l'arrêt de la procédure judiciaire avec pour suite la libération de l'agresseur ou la non arrestation de ce dernier

La deuxième est liée à la situation du Covid19 qui persiste. En effet l'état d'urgence qui prévaut en raison de la pandémie a entraîné la rareté des partenaires financiers ainsi que la réduction des effectifs lors des sensibilisations de masses.

En terme de défis, il s'agit pour le centre KEKELI de mettre en place un programme de sensibilisation des mineurs en conflit avec la loi en particulier ceux auteurs de violences sexuelles gardés à la Centre d'accès au droit et à la justice de CACAVELI. En plus le centre a en perspective de réaliser un vaste programme de lutte contre les VBG à travers les sensibilisations sur les réseaux sociaux.

EQUIPE DU CENTRE KEKELI

